



MINISTÈRE DE LA TRANSFORMATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Ministre

Paris, le 9 septembre 2020

Mesdames, Messieurs les secrétaires généraux,

Dans la suite de nos échanges constructifs au courant du mois de juillet et d'août, je souhaite, dans le cadre de la communication de l'agenda social du deuxième semestre 2020, vous préciser mes orientations et priorités.

Les travaux que nous allons débiter ensemble visent à soutenir le pouvoir d'achat des agents publics, renforcer l'égalité des chances et mettre en place un dispositif plus dense de négociation collective.

Le chantier de la protection sociale complémentaire, auquel je suis particulièrement attentive, constitue une priorité visant à favoriser le pouvoir d'achat des agents publics et à leur assurer un meilleur niveau de protection. Nos échanges, comme je m'y suis engagée auprès de vous, débiteront sur le versant Etat tout en associant les représentants des deux autres versants. De même, les mesures du rendez-vous salarial redonnant du pouvoir d'achat aux agents publics dans les territoires seront abordées rapidement.

En matière d'égalité des chances, je souhaite continuer les travaux sur l'attractivité des recrutements et métiers de la fonction publique visant à favoriser l'accès des jeunes à l'emploi public, *a fortiori* dans le contexte de forte mobilisation gouvernementale en faveur des jeunes, mais aussi développer les parcours professionnels dans l'encadrement supérieur.

Afin de donner toute sa place au dialogue social stratégique, les travaux relatifs à la négociation collective vont se poursuivre dès septembre en vue de mettre en place un dispositif rénové permettant de négocier sur un champ de thématiques plus large, au niveau le plus adéquat et avec une portée contraignante dans certains domaines.

Enfin, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre de la circulaire du Premier ministre relative à la prise en compte de l'épidémie de Covid19 dans la fonction publique de l'Etat, je souhaite que nous puissions

1/2



101 rue de Grenelle
75327 Paris 07

avoir des échanges sur le cadrage du télétravail et les conditions qui doivent l'accompagner, notamment en termes de formation managériale.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les secrétaires généraux, à l'assurance de ma considération distinguée.

Très fidèlement,


Amélie de MONTCHALIN